L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 5 NOVEMBRE 1889.

Théâtre de l'Opéra.

SAISON 1889-1890.

Ouverture.

Oh! le fâcheux contretemps, les artistes de la direction Mengé était bonne et cette troupe. Ils y sont tous les jeunes et tout le jour, toute la soirée aussi; de plus, il faut le constater, depuis le pied jusqu'au sommet de l'échelle aucun ne rechigne; un vrai simple chœur de zèle à la scène, à l'orchestre.

On les disait déjà continuels à ce travail indispensable—vrai rocher de Sisyphe—auquel force est de s'astreindre durant les quatre mois d'exercice, afin de satisfaire au délicat tisme gourmet et très gourmand connu de notre public.

On doit féliciter la troupe de ce fâcheux début: elle y "trouvera certainement une leçotation nouvelle dans cette réunion artistique que nous aimons à prévoir pour elle et qui confirmera à la réunite financière, ce qui ne gâte jamais les choses.

Et tenez, tout à l'heure nous assistions à une répétition générale de *la Juive*, c'est-à-dire avec tout le monde sur le pont, et, malgré la journée, entière de dimanche, l'ouverture, un rideau nous vive qui est une scène d'Halévy fut cent le seul commencement de mise en train.

Tout cela est d'excellent augure pour la marche de la campagne; de même que cette répétition générale promet ce nous semble, une heureuse soirée d'ouverture.

Donc, artistes-nous ici, comme on chante dans le *Chalet*, et parlons un peu de cette traditions, qu'on ne sait où l'on dédicitive, que laisser avant partie. Mais l'épreuve vaut la peine qu'on la note, n'est-ce pas? qu'on en dérive quelques détails, un préambule de Bulletin Artistique.

Soupez, en effet, il y avait là bonne partie de la tête de troupe: falcon, premier ténor, basse, chanteuse légère, second ténor, second baryton, première danseuse, seconde et troisième assez, premier danseur et tout le corps de ballet.

Entamons donc cet capion de compte-rendu avant la lettre, pour ainsi parler.

A tous seigneurs tout honneur et allons droit à la falcon: Mlle Duarise, au début: M. Mary.

Nos impressions que nous allons vous dire avec toute la franchise dont est capable un bulletiniar sont, en vérité, bien plus.

Ah diable! voilà que le tic tac de notre montre nous rappelle à la attention, qui est celle-ci: une heure de matin au moment où nous quittons l'Opéra, de plus un peu d'habitude, de parenté à la chef. La chose est grave; j'engagerai tard dans le dédié des appréciateurs, cela serait mensonge pour les typographes, qui déjà s'impatientent là-haut, au-dessus de notre tête, et il est dommage que nous n'ayons une ferme de nature à nous fair cpardonner notre prose attardée.

Tout pesé, chers lecteurs, nous en reviendrons à nos vieilles habitudes, et laisserons dédier les nouveaux sujets à la page, devant venir, avant d'en causer ici.

Nous aurions pu nous livrer dès maintenant à une petite étude antiseptée, ne fût-ce que pour chauffer la scène d'ouverture, la grande, bon! Mais l'heure est nous connaît, la recette—recette considérable—est faite; ne nous donnons pas les gants d'y avoir contribué.

Rarement soirée fut attendue avec plus d'impatience; rarement début nous en lieu à la Nouvelle-Orléans, devant audience plus nombreuse, mieux disposée.

A ces dispositions excellentes les artistes furent répondre excellente accueil, que on avoué, le fermes de, notre entrée dans les fonctions de critique nous sera l'occasion de constater un heureux départ.

Et maintenant au rideau.

Il monte même plus juste de dire aux rideaux, car il y en a deux dans cette salle entièrement renouvelée; tous deux dignes d'une grande scène, mais dont l'un est à coup sûr une œuvre d'art et fort remarquable.

—Ne laissons pas l'Opéra avant de remercier de leur concours Mlle Duarise, Berezia, chanteuse légère; D'Arcy, falcon; MM. Mary, fort ténor; Mairo, ténor d'opéra et d'opéra-comique; Geoffray, basse chantante; Saccaroni, baryton; Prédéric, seconde basse.

Avant de terminer, quelques-uns sont d'un soin. On nous prie d'appeler l'attention sur un avis spécial, qu'on lira à la première page de l'*Abeille*, et par lequel les membres du Club de l'Opéra sont invités à retirer leurs cartes d'entrée, maintenant aux mains de M. E. S. Landry, cantélicien.

Académie de Musique.

Nous sortirons, l'autre jour, que la veuve de M. Louis James, le tragédien, serait un événement ici pour les dilettanti de la tragédie et du drame; nous ne nous trompions point. Par deux fois déjà, la salle de l'Académie de Musique s'est remplie jusqu'aux combles, et, du bas en haut, jamais public ne fut plus attentif; à *Richard III*, à *Virginius* on a fait également fête.

Il va de soi que le fils héritant à noter est la reprise du drame de Shakespeare: d'abord, à cause de la supériorité de l'œuvre et puis, parce que M. James abordait pour la première fois, à la Nouvelle-Orléans, tout au moins, le rôle effrayant, dit-on, le rôle double, à ce que veuve l'écrire, du duc de Gloucester, de Richard III; ce type que la nature avait fait hideux et qui, comme pour répondre à l'ironie de cette nature, se fit encore plus monstrueux au moral qu'il ne l'était au physique.

La conscience de ce laideur, le spectacle de sa difformité soulevèrent en lui bien révoltes, des rages qui le transformèrent en un ambitieux jusqu'au délire, le paisanage d'un autre lui naît, fait des transports au cerveau; difformes, repoussant, il jalousait jusqu'à la beauté de deux enfants—qui lui barraient seuls le chemin du trône, et il n'hésite pas à s'en faire le bourreau.

O maître même!

Ne combinat que les mêmes, le fit de leur beauté [illegible] ce monstre, pour les [illegible] Mais, maudites de Dieu! J'ai dévoré ton cœur, [illegible]

Et ces [illegible] que ce rôle a été heureuse à [illegible]. Il y a fait preuve de sa talent [illegible] dont nous avons parlé [illegible] article précédent. Mais [illegible] avait l'avantage du scénique [illegible] de haute en tous les tonneaux, [illegible] à sa [illegible] postérieure, avec une étude [illegible] vrai psychologique, tout l'être [illegible] monstre. Sa jeu qui vérité, [illegible] et, malgré [illegible] rien à dire; ici en effet la transition [illegible] grade, gradué, tandis qu'autre part [illegible] est directe, spontanée.

Mme [illegible] a été grand et il l'a retrouvé le [illegible] brain, c'est-à-dire hâtivement [illegible] Virginius, est intéressant [illegible] acteur, on déjà maître consommé l'appréciez.

Le [illegible], 6016 des hommes] certent, a donc joué, le côté féminin [illegible] cordant [illegible] Miles Litta et Mabel Crosby, chargées des personnages des deux enfants d'Edouard IV: Edouard V et Richard d'York.

N'oublions pas de noter que M. H. A. Langdon a obtenu un succès dans le rôle peu développé, mais fort important, d'Henry VI.

Ce soir, seconde représentation de Virginius.

Grand Opera House.

Le repris de *Hold by the enemy* était une expérience pour la direction, qui nous l'avoue, n'avait pas beaucoup de la dimension de ces sortes de pièces. Cette audience n'a pas été trompée; impossible soir, feuilleton dans un lieu qui jette rejeté encore.

Held by the enemy est un drame beaucoup trop connu pour que nous en donnions l'analyse; c'est une grande machine de ramps assez convenablement établie, où les feuilles du théâtre ne sont pas malheureusement pulvérisés, employées sans pitié aucune qui, à tort ou à raison, intéressent. Nous pensons qu'elle fait vibrer notre la fibre patriotique, car elle a trait à notre guerre de Sécession et différées assez honorablement les rôles sympathiques, héroïques, entre Confédérés et Fédéraux.

On a écouté avec attention, bras plaudi, et ce plaisir n'est fréquemment modifié par des applaudissements à l'adresse des principaux sujets et de l'ensemble aussi.

Held by the enemy sera répété ce soir.

Dans *Held by the Enemy*, on annonce une nouveauté à débutonner par Mlle Margaret Mather, une artiste de talent réelle.

Le juge B. Bermudez.

L'honorable juge B. Bermudez, Chief Justice de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, est de retour à la Nouvelle-Orléans.

L'éminent magistrat dont le talent et la carrière vont entrer de l'affection et de la reconnaissance de tous, vu reprendre le siège que depuis dix ans il occupe avec tant de distinction, tant d'autorité, et nous sommes sûrs de bonheur, en lui adressant nos compliments de bienvenue, de constater qu'il nous est revenu, sajeuni de son voyage en France, avec un regain de force et de santé.

—Nous recevons une fort aimable lettre (Paris, 22 octobre) de notre compatriote et ami M. Gus. O'Connell, qui s'était rendu à Paris, afin d'y rétablir complètement sa santé un peu altérée depuis quelques mois. Sous les rapport artistique ce voyage lui a été une jouissance réelle; mais par contre M. O'Connell n'a pas obtenu, physiquement parlant, tout le mieux qu'il avait espéré. Ajoutons bien vite, réalisons que ces ayant n'a absolument rien d'inquiétant.

M. O'Connell nous vante aussi les merveilles de l'Exposition, dont la clôture a lieu le 16 novembre. A propos de l'Opéra il en place très haut l'ensemble, les costumes, le mode de mise en scène particulier à chacun des certains sujets; en qui n'est pas pour nous surprendre. La triste décadence est manifeste depuis longtemps déjà; pour se faire à plusieurs célébrités anciennes il faut imposer silence à bien des souvenirs.

M. O'Connell a dû s'embarquer samedi dernier, 2 novembre; il sera donc ici vers le 14.

Théâtre St-Charles.

Rien des transformations, plus ou moins heureuses, ce sont prédictions dans le minstrelisme; il est certaines troupes où l'on ne retrouve plus guère de minstrel que la composition dont il se noircit les mains et le visage. La Compagnie Cal Wagner ne suit pas ces errements; au contraire, elle tient à rodeniser, représentations minstrelisme dans leur caractère primitif, et c'est ainsi qu'elle a fait à la entrée de dimanche, à celle d'hier.

C'est vous dire que la représentation est une longue suite de farces, au gros est si vous voulez, mais qui n'en vont pas moins amusantes et saugoulées en un pâme de rire. Ce soir, troisième représentation.

CONGRÈS FRANÇAIS DE CHIRURGIE.—ANALGÉSIE LOCALE PAR LA COCAÏNE.—A l'une des dernières séances de ce congrès, tenu dans le courant du mois d'octobre, M. Reclus, de Paris, a fait une communication très intéressante et très applaudie sur l'emploi de la cocaïne pour obtenir l'anesthésie ou mieux l'analgésie locale.

On a dit que c'était un moyen inconscient et dangereux; M. Reclus démontre que ces reproches ne sont pas fondés. Les accidents ont constaté dans ces cas, et elle est sans danger aux doses ordinaires pour déterminer l'analgésie locale. Mais il faut savoir l'employer. Ainsi, l'injection doit être faite, non pas dans le tissu sous-cutané, mais dans le derme lui-même; elle doit être faite en conditionnant l'aiguille de la seringue en Pravaz dans la direction que suivra l'incision du bistouri tandis qu'on pousse doucement le liquide dans le derme. Sous la surface la anesthésie, on en plusieurs de une à six centigrammes pleines d'une solution à 2 0¡0, de telle sorte qu'on ne dépasserez pas la dose de 12 centigrammes de cocaïne, et comme on fera l'injection en soufflant l'aiguille, on aura soin de ne pas introduire la cocaïne directement dans une petite veine, on évitera ainsi non seulement les accidents graves, mais encore les accidents légers qui ont été notés par quelques observateurs. M. Reclus a rapporté avec soin tous les cas connus de mort par la cocaïne. Il n'a pu en trouver que quatre, et, certes, dans ces quatre cas les patients avaient le droit de mourir, car on leur injecta un grammes et plus de cocaïne.—Mais à la dose de 20 centigrammes, il n'y a aucun danger. Il en est de la cocaïne comme de la morphine, comme de l'aconitine: elle a une dose mortelle; le chirurgien n'a qu'à la connaître et à ne pas la dépasser. La cocaïne a été déterminé par de l'anesthésie, mais de l'analgésie; le patient tient l'instrument, mais il n'éprouve pas de douleur. Quant à la durée de l'action analgésique qu'on a déclarée si courte, M. Reclus n'accepte pas cette opinion; il a pu faire des opératrices d'une heure et plus sans que la sensibilité à la douleur reparût après les injections de cocaïne.

LE PARTI MODÉRÉ EN FRANCE.—Le parti modéré comprend aujourd'hui tout l'ensemble du parti gouvernemental qui, composé généralement des membres de l'ancien opportunisme, s'est sincèrement converti à la doctrine d'une république conservatrice réparatrice, hospitalière et ouverte à tous. Sur le terrain politique, il est certainement d'accord avec les idées que l'Union libérale, héritière de l'ancien Centre gauche, a représentées et si brillamment défendues dans la lutte électorale. On peut dire que, à quelques nuances, ces deux éléments n'en font qu'un. Or, ils comptaient 240 députés au moins à la prochaine Chambre. Dans ces oubdilitions numériques, c'est nécessairement ils qu'est le pivot de la future majorité comme du gouvernement lui-même.

Musée-Théâtre.

Nous ne vous dirons pas ce qu'est le concours (annoncé avec illustration) des dix belles et robustes crémières, maintenant au Musée-Théâtre; nous simplement vous en laissons à deviner le plaisir de la connaissance faite entière par vous-mêmes. Avec des orchestres il est évidemment question de lait avec du—l, et naturellement de lait ici, car on vante fort la pâture de ces dames.

Les phénomènes sont toujours nombreux au Musée-Théâtre; quelques variés aux deux étages, sur les deux scènes qui comptent, entr'actes, de récréations comiques.

BAROMÈTRE A EAU DE DIMENSIONS COLOSSALES.—M. Jouhert, directeur du Laboratoire d'études physiques de la tour Saint-Jacques, à Paris, a conçu quelques personnes à visiter le baromètre à eau qu'il a installé dans le vieux monument.

On le sait, cet instrument est formé d'un tube de verre qu'il emporte au haut et dans lequel on fait monter l'eau par aspiration. Le tube de verre qu'il emporte mesure 13m. 65 de longueur. L'avantage qu'il présente, c'est de permettre la constatation des moindres variations de pression atmosphérique. Son inconvénient, on sait, en effet, même fait et dessin plus détaillées que celle des baromètres à mercure.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES CHEMINS DE FER.—Quelques chiffres distraits à propos du récent Congrès international des chemins de fer.

Il existait actuellement sur le globe 360,000 kilomètres de chemins de fer en circulation; 210,000 pour l'Europe et 220,000 pour les Etats-Unis.

La France possède 35,000, demain via par 10,042 locomotives, qui font une pour un peu plus de 3 kilomètres un quart. Les 10,000 locomotives remorquent vingt-deux mille voitures de voyageurs, neuf mille cinq cents fourgons, deux cent trente-six mille wagons de marchandises.

Quatorze à quinze milliards de voyageurs ont circulé sur ces voies en cinquante ans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 4 novembre 1889.
Thermomètre de B. A. L. OLAUDEL, Opticien, No 153 rue du Canal.

Heures.	Fahrenheit.	Centigrade.
7 heures du matin	54	12
Midi	64	18
3 P. M.	66	19

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

Inscrits au Bulletin d'hier dans les dernières heures.

Naissances.

Mme Marie Joseph à M. le Docteur Abadie, une fille.
Mme Catherine à M. Emile Kern, un garçon.
Mme Marie à M. Emile H. Mallenpay, un garçon.
M. Francis à Mlle Mary Lesby.
M. Bernard Neef à Mme Marguerite Hamburger.
Mme Adrienne à M. le Docteur Lacaze.
John J. Grover à Mlle Mary E. Clark.
Robert P. Russell à Mlle Maggie O'Donnell.

Mariages.

Mme Mary Brown, 2e, un garçon.
Mme Catherine à M. Emile Mallenpay, une fille.
Mme Nancy A. Robinson, un garçon.
Mme Thos. Waggoner, une fille.
Mme Arabet Lorino, une fille.
Mme Nancy A. Coleman, une fille.
Mme Wm. A. Campbell, Jr., une fille.
Mme Mary C. Reboul, une fille.
Mme Frederick A. Fuel, un garçon.
Mme Mary Hanson, une fille.
Mme Mary Wiseman, un garçon.
Mme Wm. M. Evans, un garçon.
Mme Anthony Dreux, un garçon.
Mme Geo. W. Moss, un garçon.

Décès.

Mme C. Bradley, — ans, rue Thalia et Chartres.
Mme Mary Lima, 66d rue Religieuse.
John A. Keegan, 26 ans, résidant à Tulane.
Mlle Wilhelmine Lauch, 23 ans, rue Marais.
Mme Mary Hanson, 66 ans, rue Lopez.
Mme Mary Mannon, 66 ans, rue Lopez.
Mme Johnson, 48 ans, 2e rue Celeste.
Mme Wicker, 48 ans, 207 rue Celeste.
Mme Vervis Mme Bertel, 47 ans, 260 rue Ste-Anne.
Mme Mary Cordon, 3 mois, 113 rue Bienville.

Ventes inscrites aux bureaux de l'Assesseur des obligations:

A. H. Rebelet au Pelican Homestead Association, un terrain borné par les rues Bruxy, Maurer, Franklin et Jackson, $1,125.

Mme J. B. L. Guinaud à H. C. Miller, un terrain borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Marais et Villeré, $1,200.

Mme H. J. Roy à Mlle E. M. Prieur, un terrain borné par les rues Chartres, Villeré, Lovée, Hôpital et Quartier, $3,000.

Mme E. Brand à P. A. Capdau, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Français, Bourgogne et Remparts, $1,975.

W. F. Coan au Argonne Homestead Association, un terrain borné par les rues Esplanade, Roman, Paux et Chauvenet, $2,824.

Mme J. B. L. Guinaud à P. Aubert, un terrain borné par les rues Derbigny, Clairborne, Lafayette et Lopez-rues, $2,125.

Cour Suprême.—La cour suprême a ouvert hier sa session et a ajourné à aujourd'hui.

Etaient présents: les juges Bermudez, Fenkel, Fenner, Mellenby et Watkins.

Cour d'Appel. — Les juges Moselets et Kelly ont ouvert hier la session de la Cour d'Appel et ajourné à aujourd'hui.

Les vacances des juges ont été mises à profit par M. Theo. Agnew, commissaire des ventes publiques qui, pour mettre fin aux plaintes si nombreuses et si souvent répétées des juges de la cour, relativement au délabrement de "Court Building," a mis à l'œuvre un nombre assez considérable d'ouvriers et avec des moyens très limités, a réussi dans l'espace de huit jours à faire tout à fond, à replâtrer et à finitionner, un aspect de propreté auquel on n'était pas accoutumé. Le toit a été presque refait, les murs blanchis, les parquets remplacés. La peinture n'a été épargnée ni aux boiseries ni aux fenêtres; tout a été lavé et nettoyé de fond en comble, et les tapis ont été renouvelés.

Les juges, très satisfaits de ce changement si longtemps désiré, vont, avec une ardeur nouvelle, inaugurer aujourd'hui même le nouveau temple de Thémis.

Cour Civile.—La Banque des Citoyens contre H. M. Rymal. Les demandeurs font défaut.

In re Joséphine King contre John G. Grant, en paiement de loyer. Le défendeur demande l'annulation de son bail parce que la propriétaire a négligé de faire certaines réparations.

M. et Mme H. P. Scott contre le Morgan's Louisiana and Texas Railroad. La compagnie refuse de payer les dommages demandés parce que le bateau à bord duquel la passage avait été retenu avait été abandonné par l'appartement à la compagnie, était hors d'état de naviguer sans responsabilité.

Gabriel Banks contre la ligne de batteau Greenwell pour obtenir que le procès soit transféré devant un autre tribunal, le défendeur habitant New York. La cour a fait droit à cette requête.

L'Etat contre Maurice J. Hart. Les avocats du défendeur demandent qu'un mandat soit accordé à leur client et qu'on lui donne le temps de faire venir de New York les témoignages nécessaires. Il lui sera accordé un délai pour comparaître.

La Louisiana Electric Light Co. refuse de payer les $3000 de dommages réclamés par John Riddell.

H. Sahen contre Louis A. Reimert pour obligation notariée.

John G. Grant contre Ambrose H. Burleigh pour $329 95.

Excelsior Mfg Co. contre A. M. Jones pour $714.

Armstrong, Cater & Cie contre E. D. Adams, en appel à un jugement de la Cour de Cité.

Inventaire de la succession de John P. Geoff $17.

Petit jury pour le mois de novembre

Wm O. Decker, Jos A. Bourg, Henry Bartels, W. E. Burnsed, Jos G. Bienvenue, Louis Bourgeois, M. J. Byrnes, R. T. Cormier, Donald Gordon, Louis Pecaut, P. J. Grover, W. T. Hardin, P. A. Hebert, Jos Hingle, Geo Hingle, Chas Kirby, John M. Leonhardt, A. P. Ryan, Chas Reiney, Jos Schemmel, L. A. Stein, Ed S. D. Lingan, Ernest J. Landry, Wm J. McClelland, Harry Cone, L. B. Graham, Wm Jones, Peter Jones, Lorenz Pace, Thos. Landrieu, John H. Kranis, W. B. Dunane, Manuel Duverel, John L. Rush, Jas J. Davis, Geo J. Durnford, B. Winchester Eldon, Paul Fortier, Chris H. Gerding, John Miller, Thos. McCarthy, J. F. Perry, Wm W. Reeder, Eden Stanley, Theodore S. Salter, Jos T. Salter, Jos Turcaud, Jhon B. Cefalu, W. C. Wheeler, Isaac Wise, Thos. Dwyer, John J. Wheran, Chas. Weyman, Jr., John J. Shannon, Geo. Lanoselaire, Florian P. Lanare, Chas. Brinkin, Chas. H. Leyra, Gottlieb Bohner, S. H. Kotwitz, David Katzenstein.

Le jury a été déchargé jusqu'à jeudi.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Les Etats-Unis contre Edward Bonn et Frank Bailey. La demande de mise est rejetée.

Deuxième cour de reconsidération.—M. Lionel Adams a été nommé devant le juge Dreux une requête à fin de faire droit contre Jos. H. Lesure et Pierre Charles qui ont attaqué M. Léopold Lefranc afin qu'il soumette dans lui cette affaire Dumaine. Le blessé a été attaqué et a été droit de la dite requête un instrument contondant et la Dr Cantalupo qui le soigne redoute les suites de la blessure. Les prévenus sont maintenus en prison.

M. Lafargue aurait dit-on, été abattu par Lesure qui voulait se venger d'un de certains témoignages par lui donnés contre lui et qui devaient le reconduire contre que de ses parents.

Accident.—Hier matin en rentrant chez lui, rue Marigny, Mme Charles Charlon, M. J. F. Gillen qui venait de descendre a été renversé par un cheval emballé et grièvement blessé à la tête. Le Dr Gessner Gaudé a donné les soins nécessaires. M. Gillen occupe la place de commissaire-priseur à la douane. John Mahé, le conducteur du véhicule, a été arrêté.

Le Police Board et le chef Hennessey.—A la première séance, le Police Board a l'intention de faire une enquête au sujet de certaine prétendue révélation selon laquelle le chef de police aurait placé une somme d'argent dans l'entreprise de M. Boylan, propriétaire du Seigneur de détectives qui porte son nom.

Il en est résulté une certaine persistance qui laissait que M. Hennessey ne donnait pas entièrement son temps à ses fonctions de chef de police, mais l'opinion générale lui est pas favorable, car parmi ceux qui ont à se préoccuper de la façon dont il s'acquitte de ses fonctions, il n'en est pas un qui n'ait loué son habileté, son activité, son intégrité, qui ait blâmé à déplorer que c'était le meilleur chef de police qui fût envoyé au poste depuis plusieurs années et que la force dont il place son appui ne regrette que lui.

Vols rapportés.—Hier matin entre 8 et 9 heures, Arthur Washington, âgé de 10 ans et demi, James Robert âgé de 11 ans qui jouaient dans la cour de l'école MacDonogh No 10, entre Burgundy et Rampart et Bienville ne sont heureux qu'ils entrèrent en cette travers et chez une dame à dû blanc. Pas à Paul droit Pendus à Paul gauche par le bâtonnier. Ils ont été remmenés chez eux.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La France sur la question Egyptienne.

Paris, 3 novembre.—La presse française regarde la visite du prince de Galles en Egypte comme un affermissement de la suzeraineté anglaise.

Le journal la France demande si le jeu en vaut la chandelle de Londres, et s'il n'est pas préférable de désarmer l'hostilité anglaise en vue de la possibilité d'une guerre européenne.

Bonne démission.

Paris, 4 novembre.—Le vote pour cent est coté à 97 francs 5 centimes.

Mer orageuse.

Anvers, 4 novembre.—Les propriétaires des docks ont entamé des négociations avec les ouvriers en grève; il est probable que l'on en rendra sous peu demande de ceux-ci.

La conférence entre le prince Bismarck et le comte Kalnoky.

Londres, 3 novembre.—Tandis qu'il existe la plus grande curiosité quant à la conférence entre le prince Bismarck et le comte Kalnoky, il semble certain que le seul sujet de discussion qui aurait pu être soulevé par eux est la triple alliance. Il n'y a donc point pour la spéculation que par l'effet exact de l'échange de vues entre les deux premiers.

L'Allemagne a déjà d'après des avis sont-officiels, induit l'Autriche à nommer une attitude conciliatrice à l'égard de la Russie, afin de faire disparaître toute raison, et l'esprit du czar, de voir dans cette conférence un but hostile de la part de l'alliance. Mais si l'on doit ajouter foi aux dernières nouvelles reçues de St-Pétersbourg, le czar a, depuis son retour dans la Capitale russe, pris l'offensive avec crédulité aux nouvelles fantaisies des pessimistes et est encore prêt à croire, avec ou sans preuves, que toutes les puissances européennes, excepté la France, sont ligués contre la Russie.

Le bon effet produit sur l'esprit du czar par les assurances et les arguments du prince Bismarck pendant sa visite à Berlin, sera probablement réduit à néant par les hostilités exprimées contre lui par le journal *Novoe Vremya*.

Il paraît que le bruit a été répandu à Pétersbourg que le prince Bismarck fera remettre aujetés du comte Kalnoky la nécessité de faire des concessions à la Russie, et donnera une attitude hostile vis-à-vis de la part de la Russie.

Si les efforts que font l'empereur Guillaume pour gagner l'amitié personnelle du czar réussissent, ils auront pour résultat de neutraliser la portée et le effet de l'attitude défavorable prise par la Russie et d'alléger beaucoup le travail du comte Caprivi dans sa tâche à l'égard de la question d'Orient.

On apprend que l'empereur a été surpris de l'accueil très froid fait à Bismarck quand celui-ci l'a reçu.

Que le monarque allemand ait été réellement surpris, cela est douteux, car il est connu et constant de la force d'Amérique Centrale sont des plus amicales. Les bruits de révolutions qui ont répandus couramment par les canaux du Guatemala, qui ne sont jamais satisfaits, même en présence des progrès étonnants que font la république, voudrait les publier, le vous prie, une démarche énergique de ces rumeurs malicieuses.

"RAMILLAN."

La succession Tracy.

Washington, D. C., 4 novembre.—Le secrétaire Tracy est parti pour New-York, où il retera demain. Il sera de retour à Washington le soir.

Les troupes du chef Bouhet mises en disponibilité pour les forces du Cap. Winnemuk.

Les troupes du chef Bouhet mises en disponibilité pour les forces du Cap. Winnemuk.

Kossther, 4 novembre—Des nouvelles ont été reçues du récent engagement qui a eu lieu entre une section de l'expédition du Capt. Wissmann sous le commandement du Lieut. Gravenreuth et les troupes du chef Bushiri. Ce dernier a été mis en déroute.

Il appert que le lieutenant Gravenreuth a trouvé Bushiri à la tête de cinq mille Maltes, qui ravageaient la province de Usiwanne. Les Maltes ont été mis en déroute et leurs chefs tués. Les pertes des Allemands, mais ils ont été nombreux, avec de lourdes pertes. Sept indigènes seuls ont été tués mais peu d'européens.

Le Lieut. Gravenreuth a poursuivi l'ennemi et chassé les rebelles du pays. Les indigènes sont maintenant les meilleurs partout où ils les trouvent.

Réélection proposée.

Chicago, 4 novembre.—L'Adresse proposée relative à l'élection de la statue de Georgiana Brune à Rome, a été lue hier dans toutes les églises catholiques du diocèse de Chicago. La lecture du document a été précédée par celle de la lettre suivante:

"Révérend et cher monsieur,

Le dimanche de la Pentecôte de cette année, un ouvrage des plus graves a été fait en Saint Père, et, dans un pensionnat, dans la maison de la Sœur Georgiana, le monument dans la ville de Rome à la mémoire d'un homme de tous temps illustre—l'Apostat Bruno.

C'est le devoir des catholiques de protester contre cette insulte, de tout faire pour répondre le préjudice porté à la religion et d'exprimer publiquement notre amour et notre sympathie pour le chef suprême de l'Eglise catholique.

Tout en protestant contre la spoliation du Vatican et contre les attaques journalières dans tous ses droits justes. Le révérend clergé est, pour le moment, requis de lire aux fidèles de leurs diocèses respectifs, l'allocution de 30 juin dernier, et d'ordonner solennel et un prières pour le Saint Père qui aura lieu quel le 8, 9 et 10 novembre. Les exercices comprendront une litanie de la Sainte Vierge et une bénédiction du Saint Sacrement.

Une indulgence plénière peut être gagnée en cette occasion. Le dimanche 10 novembre, la quête annuelle pour Peter sera faite dans toutes les églises. Veuillez l'annoncer d'avance et envoyer le produit au Chancelier le plus tôt possible.

Je suis, Révérend et cher monsieur, votre dévouement en Christ.

P. A. FEEHAN,
Archevêque de Chicago.

Le futur gendre ayant une le futur beau-père.

—Et, cher monsieur, qu'est-ce que vous donnez à mademoiselle votre fille?

—Mais..... je lui donne vingt-deux ans!

ETAT REPRÉSENTATIF DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME"

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Pour l'année finissant du 31 décembre 1888.

ACTIF.

Primes en cours		$1,043,669 62
Primes par les agents		
Primes en retard	89,191 74	
Primes par les agents	4,199 01	
Primes en retard	61,667 24	—$154,857 99
Intérêts et loyers gagnés pendant l'année		57,128 16
		$1255,655 14
A DÉDUIRE.		
Remises et intérêts	$61,744 38	
Taxes	3,144 76	—$ 64,889 14
		$1190,766 00
DÉDUCTIONS.		
Pertes non liquidées	$113,600 00	
Pertes sur les vols	1,812 99	
Pertes sur les agents	2,412 99	
Pertes sur les agents en retard	78,121 26	
Pertes sur les agents en retard	1,000 00	
Dividende	30,000	
Dividende payable en janvier 1889	11,200	—$237,510 99
Profits nets		—$ 56,764 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

$107,000 Obligations consolidées Coupon, 5 pour cent	$107,000 00
4,000 en banque (Prêts et Caisse)	144,763 10
Propriété, (Bureau et Maison)	35,000 00
20 Actions (Banque de la Louisiane) $50,000	35,000 00
Primes en voie de perception	1,202 00
	$1255,655 14

Nous soussignés, jurons solennellement que le présent état est exact et conforme aux livres de la dite Compagnie.

THOS. SEXTON, Président.

Jno. G. Hyde, Secrétaire.

Jno. Davis, notaire, et Wm. T. Austin et H. Hyde, experts nommés et assermentés pour examiner les livres de la Compagnie, ont certifié que l'actif et le passif ci-dessus sont exacts et conformes aux livres de la Compagnie.

JOS. DAVIS, Notaire.
T. AUSTIN,
H. HYDE,
Experts.

Subscrit et signé par devant moi, notaire public, soussigné, dûment commissionné et qualifié pour la Paroisse d'Orléans, ce 1er jour de novembre 1889.

JOS. DAVIS, Notaire.

ROYAL
BAKING
POWDER
Absolument pur.

Il offre de cette POUDRE un témoignage. C'est une merveille de pureté, de force et d'économie. Elle contient ni chaux, ni alun, ni aucune autre substance nuisible. Elle peut être employée avec la même facilité dans les mets les plus délicats que dans les plus communs. Elle remplit le rapport du public, chargées d'une [illegible]

ROYAL BAKING POWDER CO., 106 et 108, ROYAL BAKING POWDER, New York.
En vente par [illegible]
LEVERT & SEMMES.

ETATS DES CAVIERS DANS LES BANQUES.

Alton	[illegible]
Australien	[illegible]
Boston	[illegible]
Canada	[illegible]
Commerce	[illegible]
Citoyens	[illegible]
Crescent	[illegible]
Consolidée	[illegible]
Delta	[illegible]
Echange	[illegible]
Etats	[illegible]
Exchange	[illegible]
Germania	[illegible]
Hibernia	[illegible]
Home	[illegible]
Jackson	[illegible]
Louisiane	[illegible]
Louisiane Nouvelle	[illegible]
Marine	[illegible]
Mechanics	[illegible]
Merchants	[illegible]
Metropolitain	[illegible]
Mississippi	[illegible]
Nouvelle-Orléans	[illegible]
Orléans	[illegible]
Peoples	[illegible]
Planters	[illegible]
Premier	[illegible]
Progrès	[illegible]
Sauvegarde	[illegible]
Union	[illegible]
Union Nouvelle	[illegible]
Union Centrale	[illegible]
Union Française	[illegible]
Union Mutuelle	[illegible]
Union Nationale	[illegible]
Union Nouvelle	[illegible]
Union Orléans	[illegible]
Union Peoples	[illegible]
Union Planters	[illegible]
Union Premier	[illegible]
Union Progrès	[illegible]
Union Sauvegarde	[illegible]
Union Union	[illegible]
Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Centrale	[illegible]
Union Union Française	[illegible]
Union Union Mutuelle	[illegible]
Union Union Nationale	[illegible]
Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Orléans	[illegible]
Union Union Peoples	[illegible]
Union Union Planters	[illegible]
Union Union Premier	[illegible]
Union Union Progrès	[illegible]
Union Union Sauvegarde	[illegible]
Union Union Union	[illegible]
Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Centrale	[illegible]
Union Union Union Française	[illegible]
Union Union Union Mutuelle	[illegible]
Union Union Union Nationale	[illegible]
Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Orléans	[illegible]
Union Union Union Peoples	[illegible]
Union Union Union Planters	[illegible]
Union Union Union Premier	[illegible]
Union Union Union Progrès	[illegible]
Union Union Union Sauvegarde	[illegible]
Union Union Union Union	[illegible]
Union Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Union Centrale	[illegible]
Union Union Union Union Française	[illegible]
Union Union Union Union Mutuelle	[illegible]
Union Union Union Union Nationale	[illegible]
Union Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Union Orléans	[illegible]
Union Union Union Union Peoples	[illegible]
Union Union Union Union Planters	[illegible]
Union Union Union Union Premier	[illegible]
Union Union Union Union Progrès	[illegible]
Union Union Union Union Sauvegarde	[illegible]
Union Union Union Union Union	[illegible]
Union Union Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Union Union Centrale	[illegible]
Union Union Union Union Union Française	[illegible]
Union Union Union Union Union Mutuelle	[illegible]
Union Union Union Union Union Nationale	[illegible]
Union Union Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Union Union Orléans	[illegible]
Union Union Union Union Union Peoples	[illegible]
Union Union Union Union Union Planters	[illegible]
Union Union Union Union Union Premier	[illegible]
Union Union Union Union Union Progrès	[illegible]
Union Union Union Union Union Sauvegarde	[illegible]
Union Union Union Union Union Union	[illegible]
Union Union Union Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Union Union Union Centrale	[illegible]
Union Union Union Union Union Union Française	[illegible]
Union Union Union Union Union Union Mutuelle	[illegible]
Union Union Union Union Union Union Nationale	[illegible]
Union Union Union Union Union Union Nouvelle	[illegible]
Union Union Union Union Union Union